Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 59 (1914)

Heft: 2

Artikel: La bataille de Morat [fin]

Autor: Diesbach, Max de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-339606

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

LlXº Année

 N° 2

Février 1914

La bataille de Morat¹.

(FIN)

Le meilleur guide à prendre pour suivre les péripéties de la bataille est le rapport de Panigarola ; si vous l'avez en mains et si vous le lisez attentivement, sur la hauteur du Bois Dominge, là où l'ambassadeur milanais se trouvait pendant la plus grande partie de l'action, vous pouvez vous figurer, avec exactitude, toutes les phases du combat. Ce document qui, jusqu'ici, n'a pas été traduit en français, mérite d'être reproduit 1:

(Saint-Claude, le 25 juin 14763.)

ILLUSTRISSIME SEIGNEUR,

Depuis que j'ai notifié, de la ville d'Orbe, à Votre Excellence, le désastre infligé par les Suisses au Seigneur (duc de Bourgogne) et (la prise) de son camp, survenus samedi dernier XXII courant, vers la XVII^e heure 4, j'ai pris la route de Jougne en Bourgogne. Là j'ai été informé que le seigneur (duc) avait pris le chemin de Genève et qu'il avait passé la nuit à Gex, chez mon illustrissime

- ¹ Une circonstance imprévue ne nous permet pas de joindre à la présente livraison la carte du champ de bataille. Elle sera encartée dans la livraison de mars.
- ² Jean- Pierre Panigarola, de Milan, remplit plusieurs missions diplomatiques au service du duc de Milan; envoyé à la cour de France en 1466, il négocia le mariage de Galéas-Marie Sforza avec Bonne de Savoie, puis il fut accrédité auprès du duc Charles de Bourgogne, de 1475 jusqu'à la veille de la bataille de Nancy. Il se distingua non seulement par le nombre de ses missives, mais encore par la clarté du style, la précision de ses rapports et par la rectitude des aperçus exempts de toute prévention. (Gingins, Dépêche sambas. milanais, I, XI.)

³Les passages placés entre parenthèses ont été complétés pour donner plus de clarté au texte

Nous adressons nos meilleurs remerciements à M. Bertoni, professeur à l'Université de Fribourg, qui a bien voulu revoir notre traduction et nous donner de précieuses indications.

⁴ Deux heures après-midi.

Dame (de Savoie¹), dont je ne savais rien, sauf quelques conjectures qui m'étaient rapportées. Chevauchant nuit et jour, je suis arrivé à la nuit à Saint-Claude, qui est situé au pied de la montagne, à cinq lieues de Gex, où j'ai entendu dire que le seigneur (duc) devait être ; je m'y² suis arrêté, car mes chevaux n'en pouvaient plus, en raison de la longueur du chemin.

J'ai trouvé en ce lieu le seigneur Bâtard3, qui était à cheval, venant de Gex. Il dit d'abord qu'il remercie Votre Excellence pour le coursier que vous lui avez donné et qui lui a sauvé la vie, sans lui il n'aurait pu échapper au danger dans lequel je l'ai vu (lorsqu'il était), entouré de Suisses : ce fut miracle qu'il en soit sorti, mais lui attribue son salut à la gaillardise de son cheval. (Il m'a ensuite chargé de vous informer) que le seigneur (duc) était resté hier à Gex, pour se reposer avec la prédite dame (Yolande) et ses enfants ; s'il peut (le duc) ne partira pas sans eux, sachant bien qu'aussitôt qu'il sera loin Madame est en grand danger de faire volte-face et d'embrasser le parti français. Il⁴ a donné des ordres à Salins en Bourgogne, pour rassembler les gens d'armes qui s'étaient enfuis de tous côtés et pour mettre des garnisons en Bourgogne, afin que tout soit prêt, dans le cas où le roi (de France) ou d'autres entreprendraient quelque chose de nouveau. De même, Sa Seigneurie a l'intention d'envoyer en Savoie de fortes garnisons, et dans tous les passages (de montagne) où cela est nécessaire. Après avoir fait venir Madame ici, il s'occupera de tout. Pour le moment, il la précède en vue de ces préparatifs, mais Madame a déjà promis librement de se rendre là où le Seigneur le désire. Monseigneur de la Marche⁵ a ajourné son voyage et il est à Gex avec le duc (de Bourgogne). Quand le moment sera venu, je vous informerai plus complètement au sujet des intentions de Son Excellence.

Et maintenant je vais renseigner Votre Excellence sur la manière dont cette défaite a eu lieu; je puis certainement le faire, car je suis intervenu dans toutes les opérations. Mais quand je vous écrivais cette nuit-là, mon cœur et mon âme tremblaient encore, lorsque je songeais à la poursuite des Suisses et à la terreur que j'avais eue pendant ce jour. Plus j'y pensais, plus je me demandais

- ¹ Yolande, duchesse de Savoie.
- ² A Saint-Claude.
- 3 Antoine, grand bâtard de Bourgogne.
- 5 Le duc.
- 4 Olivier de la Marche, capitaine de la garde du duc de Bourgogne.

comment j'avais pu échapper. Maintenant que j'ai un peu repris haleine, je puis dire comment les choses se sont passées.

Le vendredi, qui fut le XXI°, les ennemis traversèrent ce pont situé vers Fribourgi, dont j'ai parlé, et ils vinrent se loger, avec leurs tentes, près d'un village voisin2, à un demi-mille du pont, en une contrée coupée par des marécages, des buissons et des haies épaisses formées d'un treillis d'osier, comme on en use (dans ce pays); de cette façon ils étaient à l'abri d'une attaque. Le seigneur (duc), avec quelques-uns des siens, s'était placé, armé, avec toutes ses troupes, pendant toute la durée du jour, sur un mont dominant le camp, où il y a un beau plateau; il y rangea ses escadrons et ses bataillons pour attendre les ennemis, et il voulut aller voir où ils étaient cantonnés. J'y allai aussi et je vis l'installation des ennemis ; ceux-ci commencèrent à escarmoucher, sans sortir du bois, et ils nous tirèrent quelques coups d'escopette. A l'aspect de l'étendue de leur camp, que nous ne pouvions pas bien voir, parce qu'il était allongé dans les bas-fonds, le duc jugea qu'il n'avait devant lui que peu de gens, venus pour donner courage à la ville de Morat. (Il croyait) qu'ils avaient l'intention de l'engager à lever le siège et à rassembler les siens, mais sans vouloir l'attaquer, car il estimait que leur nombre n'était pas suffisant pour livrer bataille.

Imbu de cette idée, il revint à ses escadrons, où il fit descendre de cheval le Bâtard, Monseigneur de Clessy, Antoine d'Orlier, Monseigneur de Neuchâtel, Troylo et quelques autres ; je fus aussi appelé pour donner mon avis. Après l'exposé fait par Sa Seigneurie, il fut décidé de laisser pendant la nuit 2000 hommes d'infanterie et 300 lances³ sur le plateau où nous étions et sur quelques collines avoisinantes, pour y monter la garde. Le reste de l'armée devait se retirer dans le camp pour se reposer, car les hommes étaient très fatigués de cette journée passée sous les armes et à cheval. On devait se retrouver après le souper pour se concerter s'il était à propos de lever le camp et de se porter en avant à la rencontre des ennemis, ou non. Dans ce conseil⁴ chacun émit son opinion et j'ai la grande satisfaction d'avoir dit, en qualité de votre serviteur, ce qui me paraissait à propos, soit : De forts avantpostes sont bons, mais il importe de faire vigilance, car je vois une

¹ Le pont de Gümmenen.

² Ulmitz.

³ A quatre hommes,

⁴ Il s'agit du conseil qui eut lieu dans la journée et non de celui qui était projeté pour la soirée.

ruse dans cette attitude réservée des Suisses. Et comme ils sont éloignés de moins d'un mille, nous pouvons nous attendre à les voir arriver d'un instant à l'autre. Comme ils peuvent facilement traverser la forêt, ils tâcheront de surprendre notre brigade à l'improviste, comme ils l'ont d'ailleurs fait. Il fallait, déjà avant le point du jour, mettre en armes toutes (les troupes du) camp et les faire monter sur le plateau pour y attendre l'ennemi, et même y camper si cela était nécessaire. Chacun fut de mon avis et le duc renvoya la discussion de cet objet à une nouvelle séance du conseil qui devait avoir lieu après le souper.

Mais après le repas, Sa Seigneurie remit la chose au lendemain matin, car Elle croyait fermement à une feinte de l'ennemi. comme nous l'avons déjà dit. Pendant la nuit la pluie s'établit à partir de minuit, et elle dura toute la matinée du jour suivant, jusque vers midi. Lorsque le duc vit, au matin, que l'ennemi ne s'était pas montré pendant la nuit, il lui sembla que son opinion était non seulement bonne, mais qu'elle était absolument sûre. Ce qui ancra cette idée encore plus dans sa tête, c'est lorsqu'on lui rapporta que les Suisses avaient déchargé leurs pièces de grand et de petit calibre; c'était seulement pour remplacer leur poudre mouillée par de la sèche, comme on l'a vu peu après. Vers la fin de la nuit, ils commencèrent à avancer contre nous, marchant pas à pas dans la forêt, sans bruit et sans se faire voir. Plus on en informait le duc, moins il ne voulait croire à leur venue ; il était même prêt à parier qu'ils ne viendraient pas, disant que c'étaient des faux bruits répandus par des traîtres français pour lui faire lever le siège, mais que jamais il ne s'y résoudrait.

Enfin les rapports du Grand Bâtard annonçant l'approche de l'ennemi furent si fréquents que le duc commença à y ajouter une certaine créance. Il donna l'ordre que chacun prît les armes et se tint prêt dans ses quartiers. Cela eut lieu vers midi, au moment où la pluie cessa. Aussitôt on vit déboucher de la forêt la pointe d'une colonne suisse qui marchait sur le plateau, vers notre camp; ils étaient tous à pied, en ordre serré, armés de longues lances, les couleuvreniers en avant. Plus bas, du côté de la vallée, était un autre bataillon, d'une force moindre; entre les deux, environ quatre cents cavaliers qui, après avoir avancé un peu, attendaient le bataillon d'infanterie où se trouvaient un grand nombre de bannières. A leur débouché de la forêt, les ennemis furent reçus par une grêle de projectiles lancés par les canons et les serpentines, mais ils se serraient les uns contre les autres et ils gagnaient du terrain pied après pied. A mon avis, et à celui d'autres encore, ils pouvaient

bien être huit mille à dix mille et au plus douze mille hommes, c'était, comme on l'a dit plus tard, l'avant-garde.

Dès que l'ennemi eut débouché de la forêt, le duc fit donner le signal de monter à cheval et il commença à s'armer. J'avais déjà été sur le plateau et, après avoir vu l'ennemi, j'étais retourné auprès du duc, afin de le décider à y monter, à toute vitesse, pour prendre les dispositions nécessaires, car il n'y avait là-haut pas plus de deux cents lances et environ mille de nos fantassins. Le duc ordonna alors d'y faire monter toute l'armée. Je restai en arrière, avec le Dr Matteo1, pour aider au duc à mettre son armure. Il n'était pas possible de le persuader de la présence si rapprochée de l'ennemi ; il tarda si longtemps à monter à cheval que lorsqu'il fut en selle les siens avaient déjà tourné le dos. Lorsque les Suisses virent que les nôtres arrivaient les uns après les autres pour se concentrer sur le plateau, et lorsqu'ils aperçurent que Troylo prenait pied, avec environ quatre mille hommes, sur une petite colline située du côté de la ville, ils firent feu de toutes leurs pièces à une distance d'environ trois portées d'arbalète. En présence de cette impétuosité (furia), notre infanterie, peu nombreuse, se mit à fuir. Quelques gens d'armes cherchèrent à défendre le passage d'une haie, mais les Suisses, qui n'avaient pas de casque, paraient avec un bras les coups portés à la tête par les cavaliers, et de l'autre main ils empoignaient les rênes des chevaux. Les cavaliers ennemis forcèrent le passage et lorsque nos gens d'armes virent la fuite de l'infanterie, ils tournèrent aussi bride. A cette vue, les compagnies qui arrivaient, sans se déterminer autrement, s'enfuirent comme eux; de cette façon toute l'armée fut mise en déroute pendant un espace de temps de la durée d'un « Miserere² », sans combattre et sans même montrer le visage à l'adversaire. S'ils avaient tenu ferme, les ennemis auraient dû employer au moins trois jours pour les tuer³. Bref, l'armée, qui s'était laissée surprendre dans son camp, fut battue et détruite.

Jamais je n'ai vu le duc aussi perplexe et inconscient de ce qu'il devait faire qu'au moment où il s'arma et monta à cheval, lui qui est cependant sagace, judicieux et qui jouit d'un coup d'œil sûr et prudent. Je vois là le doigt de Dieu ou une fatalité du destin. Si

¹ Le Dr Matteo de Clarici, médecin particulier du duc.

² La durée d'un • Miserere • chanté est d'environ une demi-heure ; mais cette expression a, en italien, un sens moins précis ; elle signifie : en très peu de temps.

³ Textuel; c'est-à-dire que le combat eut été long et la victoire chèrement achetée.

l'ennemi était venu la veille, lorsque les troupes étaient en armes, rangées en bataille, le spectacle eut été terrible, il y aurait eu, des deux côtés, beaucoup de sang versé.

Les assiégés avaient fait une sortie et ils avaient été repoussés, mais lorsqu'ils virent la fuite générale et quand ils remarquèrent les préparatifs de retraite faits par les troupes plus spécialement chargées du siège, ils sortirent de nouveau et poursuivirent les nôtres l'épée dans les reins. Nos gens coururent vers un pont situé à une demi-lieue, car il fallait traverser ce passage qui fut combattu avec acharnement; c'est là que je fus poursuivi moi-même.

Lors de mon départ, les ennemis étaient déjà dans le camp, où ils massacraient tout; presque toute l'infanterie est détruite, de même que les archers; il ne pouvait en être autrement. J'en ai vu plusieurs qui se jetaient à terre, enlevaient leur casque et attendaient la mort les bras étendus. On peut compter qu'environ dix mille fantassins, fournisseurs de l'armée (et hommes du train) sont restés sur le carreau, ainsi que beaucoup de cavaliers ; diverses opinions se font entendre au sujet des pertes; on dit que le portebannière du duc est mort ; on aura des nouvelles plus certaines dans deux ou trois jours. Toute l'artillerie est perdue. Les ennemis ont pris, à la suite des deux défaites¹, à peu près deux cents pièces : bombardes, espringardes et courtauds. Je ne parlerai pas des pavillons, des tentes, des chars, de l'argent comptant et des vêtements, car ayant été attaqués à l'improviste au moment ou l'on croyait l'ennemi encore éloigné, chacun fut assez occupé à sauver sa vie En somme, tout est resté entre les mains des Suisses ; ce n'est pas un petit honneur pour eux d'avoir remporté une pareille victoire sur un prince qui avait donné la chasse à des empereurs et à des rois et qui avait détruit les communes les plus puissantes. Lorsque je serai renseigné, je vous informerai des décisions prises par le duc Je sais bien que son casque orné de pierres précieuses est sauvé, ainsi que plusieurs autres objets de valeur. Les lettres de crédit et l'argent monnayé sont en partie perdus ; cela est grave, mais qu'est-ce en comparaison du désastre bien plus grand causé par la perte de l'infanterie; la gendarmerie a moins souffert en comparaison.

Deux heures après l'affaire, je me suis trouvé avec deux Suisses faits prisonniers par de mes amis ; ils paraissaient être des gentils hommes ; ils disaient, en l'affirmant sur leur foi, que tout le pays de Suisse était évacué par les hommes qui étaient tous venus (à

¹ De Grandson et de Morat.

notre rencontre), délibérés à affronter la mort pour sauver leur pays ; ils évaluaient leur nombre à trente mille hommes d'infanterie et à mille six cents cavaliers, y compris le duc de Lorraine en personne et trois cents cavaliers du duché d'Autriche, tous décidés à nous combattre.

Don Frédéric¹ était parti le jour précédent, soit le XXI, pour se rendre auprès de Madame (la duchesse de Savoie) et de là il avait l'intention de monter en galère à Nice, pour aller à Rome; il a emmené les siens. L'évêque du pape à Sebenico, lui aussi, est parti pour la Bourgogne. Il ne restait ici que moi et le protonotaire Lucerna, ambassadeur du roi d'Espagne; il sollicitait le duc d'envoyer une mission auprès du roi de France, pour détourner Sa Majesté de favoriser le roi de Portugal. Pendant qu'il fuyait à côté de moi, il reçut deux coups d'épée sur la tête, son cheval fut blessé et il se déroba; je suppose qu'il a été massacré. Pendant ce temps je piquais des deux et, par la grâce de Dieu, j'ai sauvé ma vie! Mais je me souviendrai de ce danger jusqu'à mon dernier jour ².

Cette lettre est écrite dans des termes où vibrent encore l'émotion du combat et surtout la terreur causée par la poursuite impitoyable; mais ces sentiments n'ont pas enlevé à l'auteur sa sagacité et ses qualités d'observation. C'est pourquoi un court commentaire suffira pour élucider quelques points et pour fixer la topographie du champ de bataille.

Charles de Bourgogne fait une reconnaissance dans la journée du 21; il traverse la forêt et arrive en vue du village d'Ulmitz, mais la nature accidentée du terrain et les rideaux d'arbres l'empêchent de reconnaître la force effective de l'armée confédérée, reconnaissance insuffisante qui fut fatale jusqu'à la fin des opérations. Pendant ce temps, son armée était rangée en ligne de bataille sur le plateau de Burg-Salvenach, puis elle rentre dans son camp ³. Le lendemain, 22 juin, vers midi, les Suisses se portèrent en avant et, après avoir invoqué le Dieu des armées, ils attaquèrent la « Haie Verte », dans un assaut meurtrier.

Leurs deux corps principaux prirent pour point de direc-

¹ Don Frédéric d'Aragon, prince de Tarente.

² La fin de la lettre, qui devait contenir la date et la signature, manque.

³ Ce stationnement de l'armée bourguignonne eut lieu le 21 et non le 22, comme le dit Dierauer (texte allemand II, 228; traduction française II, 282.)

tion les hauteurs du Bois Dominge, l'un à droite, l'autre à gauche, puis, en obliquant vers Meyriez et Greng, ils exécutèrent leur mouvement tournant qui coupait la retraite d'une bonne partie de l'armée empêchée de fuir ou restée dans le camp. Nombreux furent les fuyards rejetés dans le lac où ils trouvèrent une mort malheureuse. Suivant leur habitude, les Suisses n'accordèrent aucun quartier et ils firent preuve d'une grande cruauté. L'emplacement de la rivière et du pont où, suivant Panigarola et d'autres auteurs, un grand massacre eut lieu est difficile à déterminer, c'est probablement le Chandon, aux environs de Greng.

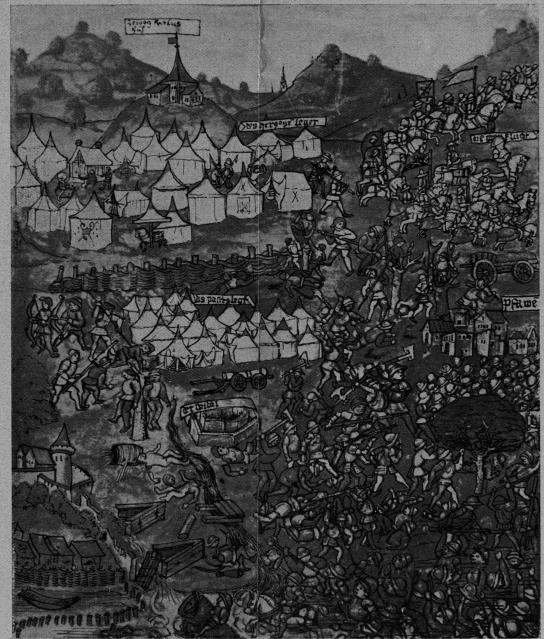
La poursuite donnée par la cavalerie de l'armée confédérée et alliée fut poussée activement, nombreux furent les fugitifs immolés dans la vallée de la Broye et dans les plaines d'Avenches; le duc, suivi de quelques gentilshommes, chevaucha tout d'une traite et il arriva, dans la nuit, à Morges, où il entendit la messe le 23 au matin.

Le corps d'armée du comte de Romont n'avait pas été attaqué, il continua encore pendant quelque temps le bombardement de Morat. Cependant ayant eu connaissance de ce qui se passait sur son flanc et voyant toute retraite coupée, soit du côté des marais, soit le long du lac, le comte adopta le seul parti qui lui restait à prendre, celui de se diriger vers les hauteurs de Cressier d'où il put regagner Romont par des chemins détournés, sans être inquiété dans sa retraite.

Ainsi, dans cette bataille qui fut une véritable surprise, les Confédérés étaient vainqueurs sur toute la ligne; s'ils n'avaient pas anéanti l'ennemi, ils lui avaient fait subir des pertes sensibles; le butin était considérable, soit en artillerie, en matériel de guerre et en objets précieux de différents genres. De plus, la gloire qui rejaillissait sur leurs armes allait rendre impérissable le renom de la bravoure helvétique.

Le chiffre des pertes des deux combattants est difficile à évaluer; quelques hommes tombèrent en défendant et en attaquant la « Haie Verte », mais le principal carnage se fit près du ruisseau, en ce lieu où le mouvement tournant avait produit son effet, puis dans le camp, sur les bords du lac et dans le lac lui-même. L'infanterie fut surtout éprouvée, mais





LA BATAILLE DE MORAT. (Illustration extraite de la chronique de Schilling, de Lucerne.)

de nombreux gentilshommes mordirent aussi la poussière. Jacques van de Maes, le porte-étendard du duc, tomba en défendant le précieux gage qui lui avait été confié ; on compte parmi les morts : le comte de Marle, Georges de Rosimbos, capitaine des archers, le sire de Mailly, commandant les archers de la garde du corps, Antoine de Lignana, Molin de Bournonville, chef de l'infanterie de la première bataille, le sieur d'Aymeries, l'écuyer Jacques du Mat, Jean-François Troylo, Antoine d'Orlier, gouverneur de Nice, Philippe de Berghes, seigneur de Grimberghe qui avait offert vainement la moitié de sa fortune pour avoir la vie sauve. Sommerset périt et, avec lui, plusieurs archers anglais. Le protonotaire Lucerna, ambassadeur d'Espagne, fut sabré lors de la poursuite. Panigarola est, sans doute, près de la vérité quand il évalue les pertes des Bourguignons de huit à dix mille hommes, y compris les valets et les soldats du train. Du côté des Confédérés quelques centaines d'hommes, environ trois cents, trouvèrent la mort.

Suivant le chroniqueur Etterlin, le butin fut un misérable enfantillage à côté de celui de Grandson, toutefois, plusieurs pièces d'artillerie, mille tentes, quatre cents baraques, des drapeaux, des étendards, des armes, de la poudre, des vêtements de prix, de l'or et de l'argent tombèrent entre les mains du vainqueur. Le partage du pillage se fit avec fort peu de régularité et il donna lieu à de nombreuses réclamations.

Après ces constatations historiques, nous nous permettrons, non pas de faire la critique de la bataille de Morat, mais de présenter quelques considérations tactiques pour expliquer les causes de la défaite du duc et pour montrer comme il est important d'observer certains principes de l'art militaire qui sont de tous les âges et de tous les temps et combien le mépris de ces règles est fatal à ceux qui n'en tiennent pas compte.

Examinons d'abord l'emplacement de combat et voyons si le choix de Charles de Bourgogne a été judicieux. Trois solutions étaient à sa portée : en premier lieu, investir Morat et faire avancer l'armée de l'autre côté des forêts de Morat et du Galm, et la déployer sur la rive gauche de la Sarine,

pour attaquer et forcer les passages de Gümmenen et de Laupen ; deuxièmement, tout en investissant Morat, occuper avec la plus grande partie des troupes une position retranchée sur le plateau de Cressier ; enfin, troisièmement, prendre pour objectif principal le siège de Morat, mais prévoir, en même temps, une action défensive contre une armée de secours et établir, dans ce but, des travaux de fortification passagère sur le plateau de Burg-Salvenach.

Le premier emplacement avait été conseillé au duc par les officiers de son état-major qui disaient que, sans toutefois lever le siège de Morat, il était préférable de marcher, avec le plus grand nombre de troupes, à la rencontre de l'ennemi, car, faisaient-ils observer fort judicieusement, le sort de la place dépend de la bataille ; si nous sommes victorieux, la ville tombera d'elle-même, si nous sommes battus, elle sera délivrée. Mais cette position avait de graves défauts, surtout pour l'époque dont nous nous occupons; elle était peu favorable au combat en ordre serré et au déploiement de la cavalerie. La contrée située le long de la Sarine, entre Kriechenwyl et Ritzenbach est coupée par des forêts; elle devait être encore bien moins ouverte au xve siècle, alors que la culture intensive moderne n'avait pas encore fait disparaître les haies, les broussailles et les marécages. De plus, une armée placée dans cette position courait grand risque d'être prise à revers par la garnison de Fribourg, dont le duc exagérait d'ailleurs l'importance numérique, par les troupes postées à Anet et même par une sortie vigoureuse et désespérée de la garnison de Morat.

La position idéale est celle du plateau de Cressier; celui qui en est le maître domine toute la contrée; il fai tface à l'ennemi venant de Fribourg, de Laupen et de Gümmenen. La force défensive de cette hauteur peut facilement être augmentée par des fortifications et là on ne court aucun danger d'être tourné. Cependant il faut reconnaître que cette position ne défend pas bien les approches de Morat; le corps d'investissement était à la merci d'une troupe suisse venant de Chiètres ou même de Büchselen, qui aurait ravitaillé la place et détruit les travaux d'approche. D'ailleurs, il faut bien se rappeler

que les méthodes actuelles de combat sont différentes de celles du xve siècle. Si le lieutenant-colonel H. Lecomte, dans la très intéressante étude qu'il vient de publier sur une bataille imaginaire livrée aux environs de Morat, choisit, avec beaucoup de raison, le plateau de Cressier comme centre de la position défensive, c'est qu'il manœuvre avec des troupes qui combattent en ordre dispersé et avec une artillerie dont les canons portent à plusieurs kilomètres, tandis que l'armée bourguignonne marchait au combat en rangs serrés, ses arquebuses et ses canons avaient un champ de tir restreint; elle occupait nécessairement un front beaucoup moins étendu 1.

Quant à la troisième position, celle qui fut choisie par le duc, il faut lui reconnaître des avantages : possibilité de combiner la continuation du siège et arrêter, en même temps, l'armée de secours, champ de bataille suffisant aux exigences de l'époque; vue étendue qui permettait au commandant en chef d'avoir sous les yeux ses divers corps. Le grave défaut de la position — les grandes forêts situées devant le front — pouvait être atténué par de forts postes avancés jusque de l'autre côté des bois, ou du moins par de nombreuses patrouilles qui auraient tenu le duc au courant de ce qui se passait vers Ulmitz et Gümmenen. Au lieu de cela, le service d'exploration était bien négligé dans l'armée bourguignonne. La reconnaissance du 21 paraît avoir été faite d'une manière superficielle, puisqu'elle suggéra au général en chef des idées fausses sur le nombre des Confédérés.

Mais la faute capitale, la source principale de la défaite, fut l'orgueil du Téméraire. Habitué à agir seul, sans autre frein que sa propre volonté, il refusa, à Morat, de modifier le parti pris forgé dans sa tête et il méprisa les avis de ses meilleurs officiers, lorsqu'ils annonçaient la marche des Suisses. S'il les avait écoutés, son armée eut été rangée en bataille sur le plateau de Salvenach et alors, comme le dit fort bien Panigarola, « les choses se seraient passées autrement et on aurait assisté à un spectacle terrible. » Cette obstination du duc est bien faite pour donner raison au proverbe favori de

¹ H. Lecomte, lieut.-colonel du génie. La bataille de Cressier, 17-19 mars 19... Revue militaire suisse, 1913, pp. 371 et suiv.

Louis XI: « Quand Orgueil devant chevauche, Honte et Dommage le suivent de bien près 1. »

Si le service d'information et de reconnaissance avait été mal fait dans l'armée bourguignonne, il était, au contraire, parfaitement organisé du côté des Suisses qui, par des espions, par des signaux optiques, par des reconnaissances, savaient ce qui se passait à Morat et aux environs. Dans la préparation du combat et dans l'ordre d'attaque, les officiers supérieurs suisses et alliés firent preuve de grandes connaissances militaires. Les soldats furent dignes des chefs, leur joyeuse ardeur, leur courage invincible, leur mépris de la mort, lorsque d'une main ils saisissaient la bride des chevaux pendant qu'ils paraient avec le bras gauche les coups portés par les cavaliers, devaient procurer à leurs armes des lauriers bien mérités. Ces braves savaient qu'ils combattaient pour la défense de leurs foyers et que l'existence de la patrie dépendait du sort de la journée; cette idée les fortifia et les aida à vaincre les troupes du Téméraire composées, en grande partie de mércenaires recrutés dans les différents pays de l'Europe.

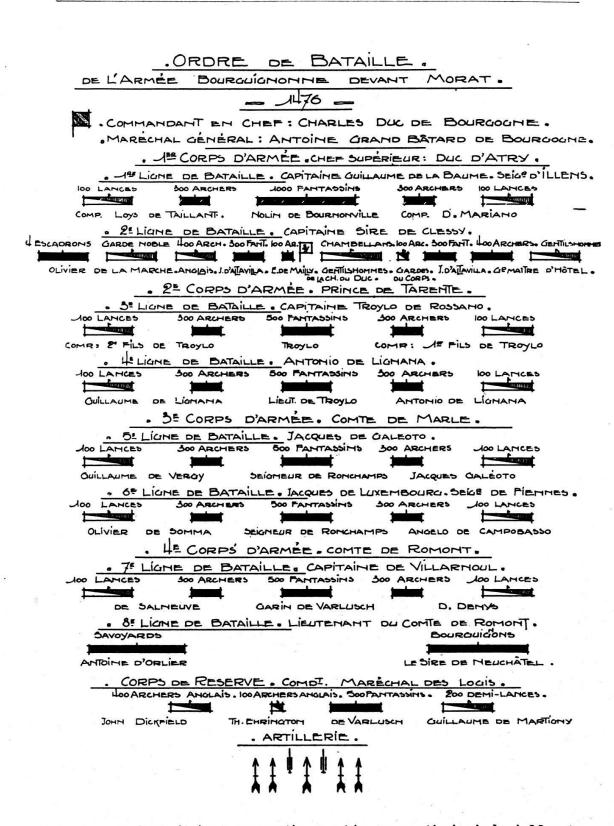
L'ordre de bataille de l'armée bourguignonne, tel que le duc l'avait établi au début de la campagne, est donné ci-joint. Il subit, à Morat, quelques modifications ; ainsi le duc de Tarente, chef du IIe corps, quitta l'armée la veille du combat, à la grande indignation de l'état-major.

Nous avons déjà parlé, à la page 4, du sectionnement de l'armée en quatre corps, chacun d'eux formant deux lignes de bataille, soit, en tout, huit divisions. Les troupes n'étaient pas, comme aujour-d'hui, réparties, déjà en temps de paix, dans les corps, divisions, brigades, régiments; les armées de ce temps, réunies seulement pour la durée d'une guerre, n'étaient organisées qu'au commencement des opérations. D'ailleurs, ce mode de faire a duré long-temps et il a survécu à la création des armées permanentes, puisque lors des guerres de l'Empire les différentes unités, depuis le régiment jusqu'au corps d'armée subissaient, même dans le cours d'une campagne, de nombreux et importants remaniements.

L'unité fondamentale de l'armée était la compagnie. A la fin du règne du due Cherles, le compagnie commendée per un conductior

L'unité fondamentale de l'armée était la compagnie. A la fin du règne du duc Charles, la compagnie, commandée par un conductier, était divisée en quatre escadres, chaque escadre était sous-divisée en quatre chambrées, celles-ci comprenait cinq lances. La lance était de force différente; il y avait des lances de neuf à quatre hommes. Ainsi, dans les compagnies des gens d'armes d'ordonnance de la garde du duc, la lance comptait neuf hommes, dont six cavaliers: un homme d'armes, un coustellier, un page, trois archers à cheval, et trois fantassins: un arbalétrier, un couleuvrenier et un piquenier. Dans les troupes de ligne, la lance était moins bien fournie, pour nous servir du terme usité.

¹ Comines, livre II, chapitre IV.



Les archers étaient en partie montés, en partie à pied ; à Morat, les archers de la garde et les archers anglais combattaient à cheval, mais la plupart des autres étaient à pied.

L'artillerie, qui avait le caractère d'une artillerie de position et non celui d'une artillerie de campagne, n'était pas attribuée aux divisions; elle était réunie sous les ordres du grand maréchal des logis, sous la main du haut commandement qui la détachait pour des services spéciaux; ainsi, à Morat, la plupart des pièces furent réparties entre les batteries de siège du comte de Romont et celles qui furent placées sur le plateau de Salvagny, pour la défense de la « Haie Verte ».

Cet ordre de bataille élaboré par de Gingins d'après les dépêches de Panigarola est reproduit ici avec les modifications nécessaires et suivant les signes conventionnels employés pour l'établissement

de tableaux de ce genre.

Nous joignons au récit de la bataille deux illustrations tirées de chroniques contemporaines; l'une de Schilling, de Zurich, se rapporte au siège de Morat ¹; elle n'a pas grande valeur au point de vue de la ressemblance topographique, mais elle a le mérite d'indiquer les méthodes employées, à cette époque, pour l'attaque et la défense des places fortes. La seconde, extraite de Schilling, de Lucerne, qui représente la bataille, a beaucoup plus d'importance; tout en étant archaïque et naïve, elle fait preuve d'une certaine tendance vers la réalité dans la représentation de la configuration du pays et de la situation des armées; des inscriptions manuscrites en facilitent l'orientation. Naturellement toutes les phases du combat sont données en même temps: on assiste au début de la bataille, au moment où les Confédérés sortent du bois, et à la fin, au massacre et à la fuite des Bourguignons.

Le lac forme le premier plan, avec la ville, assez fidèlement reproduite. A gauche, au bas, ainsi du côté est de Morat, est le camp du comte de Romont, avec le village de Montilier; tout y respire la tranquillité. Le camp du Grand Bâtard (des Pasters Leger) et celui du duc sont au sud-ouest. Dans le haut de l'image vous voyez, à gauche, les Confédérés sortant de la forêt et attaquant la *Haie Verte*, non loin de Villars-les-Moines (das Kloster Willeren), puis, à droite, la fuite de la cavalerie (die gross Flucht) et le village de Faoug (Pfauen) qui est reporté beaucoup plus à l'est, afin de figurer sur le tableau. C'est là que se déroulent les scènes de carnage et de pillage men-

tionnées dans les chroniques et les rapports de combat.

Nous adressons nos meilleurs remerciements à la direction de la Bibliothèque de la ville de Zurich, qui a bien voulu nous autoriser à utiliser les clichés de ces illustrations tirées de l'ouvrage du Dr. Jos. Zemp, Die schw. Bilderchroniken und ihre Architektur-Darstellung, Zürich, 1897.

MAX DE DIESBACH, colonel d'infanterie.

SOURCES

Büchi, A. Freiburger Akten z. Gesch. d. Burgunderkriege. Freib. Geschbl. XVI.

Comines, Philippe de. Mémoires, éd. de Mandrot, 2 vol. Paris, 1901-1903.

Livraison de janvier.

DAGUET, ALEX. Hist. de la Confédération suisse.

Delbrück. Die Perserkriege u. die Burgunderkriege. Berlin, 1887.

Delbrück. Gesch. d. Kriegskunst, III. Berlin, 1907.

DIERAUER, J. Hist. de la Confédération suisse. trad. franç. par Aug. Reymond. 4 vol. Lausanne 1911-13.

FRIESS, HANS. Chronik hrgg. v. A. Büchi. Anhang d. Schillinger Chron.

Gagliardi. Dokumente z. Gesch. des Bürgermeisters H. Waldmann. Quellen z. schw. Gesch. neue Folge, II. Abt. Akten B. I.

GINGINS, F. DE. Dépêches des ambassadeurs milanais, 2 vol., Paris, Genève, 1858.

GINGINS, F. DE. Episodes des guerres de Bourgogne. Mém. doc. Soc. hist. Suisse rom. VIII.

Gollut, L. Mémoires hist. de la république séquanoise et des princes de la Franche-Comté, de Bourgogne. Dôle, 1592.

Hoch et Mandrot. Morat et Charles le Téméraire. Neuchâtel, 1876.

Hürbin, Jos. Handbuch d. schw. Gesch. 2 B., Stans, 1900.

Meister. Betrachtungen über das Entstehen d. Burgunderkriege u. den Verlauf d. Tages v. Murten. Zürich, 1877.

Müller, J. De. Hist. des Suisses.

VAN MUYDEN. Hist. de la nation suisse, 3 vol. Lausanne, 1896-99.

Nikolaus. Gesch. v. den Schlachten u. Untergang des Herzogs v. Burgund, hrgg. v. Luginbuhl, Basel, 1911.

Ochsenbein, G.-F. Die Urkunden d. Belagerung u. Schlacht v. Murten. Freiburg, 1876. (Les extraits des différentes chroniques contemporaines sont donnés dans ce recueil).

Ochsenbein. Die Murtenschlacht dem Volke erzählt. Freiburg, 1876. Ochsenbein. Die Kriegsgründe u. Kriegsbilder des Burgunderkriegs. Bern, 1876.

Panigarola. Lettre publ. par Ghinzoni dans l'Archivio storico lombardo, série II, t. IX, pp. 102-109; traduction allemande par Dierauer, publ. dans la Schw. Monatsschrift f. Off. aller Waffen. Frauenfeld, 1892.

Perrier. Ferd, Guerre de Bourgogne. Batailles de Grandson et de Morat. Fribourg, 1876.

Ropt, Em. von. Die Feldzüge Karls des Kühnen von Burgund. Schaffhausen, 1843, 2 Bde.

Rudolf, J. Die Kriegsgesch. d. Schweizer. Baden. 1847.

Schilling, Diebold. Die Berner Chronik, hrgg. v. Gustav Tobler. 2 Bde. Bern, 1897-1901.

STAJESSI, CHARLES. La bataille de Morat, Fribourg artistique, 1895, pp. 21-22, avec carte et dessin.

WATTELET, HANS. Die Schlacht b. Murten, Bericht an den freib. Offiziersverein, Murten, 1888.

WATTELET, HANS. Die Schlacht b. Murten, Freib. Geschbl. I, 1894.

Wieland, J. Die Kriegsgesch. d. schw. Eidgenossenschaft. 2 Bde., Basel, 1879.